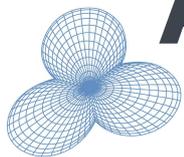




FICHE TECHNIQUE
KOLEOS®



AAKO.



KOLEOS® est une spécialité fongicide, possédant une action préventive et curative. Il associe deux matières actives, le Mancozèbe et le Diméthomorphe, appartenant à deux familles chimiques distinctes, offrant des spectres et des modes d'action différents et complémentaires.

KOLEOS® assure une protection contre le mildiou de la vigne, le mildiou et l'alternariose de la pomme de terre et de la tomate pour une durée de 8 à 14 jours.

Composition

<i>Substances actives</i>	Diméthomorphe / Mancozèbe
<i>Concentration</i>	90 / 600 g/kg
<i>Formulation</i>	WG granulés à disperser dans l'eau

Mode d'action

Les deux matières actives de **KOLEOS®**, le diméthomorphe et le mancozèbe appartiennent respectivement à la famille des Acides carboxylamiques (CAA) et des dithiocarbamates. Le diméthomorphe est une substance translaminaire associée à une légère mobilité par diffusion acropétale. Il inhibe la biosynthèse des parois cellulaires. Son action s'exerce sur la germination, le mycélium ainsi que par un effet anti-sporulant. Le mancozèbe est une molécule de contact. Son efficacité provient d'un dérangement du métabolisme des champignons parasites, métabolisme dans lequel la substance active réagit avec des enzymes déterminants pour la germination des spores.

Dose d'emploi

Numéro d'homologation : F03-2-026

KOLEOS® s'utilise à **2 kg/ha contre le mildiou de la vigne**

en application foliaire

dès les premiers symptômes et/ou quand les conditions de développement des maladies sont favorables.

Le positionnement optimum de **KOLEOS®** est préventif
Du débourrement [BBCH 09] au stade boutons floraux séparés
[BBCH 57]

et peut s'utiliser jusqu'au développement de la baie

La cadence des traitements peut-être envisagée jusqu'à 14 jours. Adapter cette période en fonction des conditions de croissance de la végétation et de la pression parasitaire.

En cas de forte pression de la maladie ou de pousse active de la vigne, ne pas dépasser 12 jours.

3 applications maximum

Respecter un délai avant récolte de 28 jours sur vigne

(lire et suivre attentivement les recommandations de l'étiquette)





Instructions d'utilisations

L'application de **KOLEOS®** doit être effectuée avec un pulvérisateur approprié et soigneusement calibré.

Préparation de la bouillie

Remplir le pulvérisateur à moitié d'eau et mettre en marche l'agitation. Verser directement la quantité nécessaire de **KOLEOS®** ou diluer au préalable cette quantité dans quelques litres d'eau. Compléter le remplissage en maintenant l'agitation. Utiliser la bouillie aussitôt après la préparation en ne laissant pas de fond de cuve après traitement.

Méthode d'application

KOLEOS® s'applique à l'aide d'un pulvérisateur à dos, d'un pulvérisateur tracté ou auto-tracté. Le volume de bouillie recommandé est de 500 à 1000 l/ha. Idéalement, **KOLEOS®** doit être appliqué dans le cadre d'un programme intégré de prévention du mildiou, avant que les symptômes n'apparaissent ou au tout début de leur apparition.

Lessivage

KOLEOS® pénètre très vite dans la plante et possède une excellente résistance au lessivage (temps de séchage de la bouillie de 1 à 2 heures).

Sélectivité

KOLEOS® présente généralement une bonne sélectivité vis à vis de la vigne, de la pomme de terre et de la tomate si il est utilisé aux doses recommandées.

Compatibilité

KOLEOS® est compatible avec un grand nombre de produits phytosanitaires. Il convient néanmoins de vérifier au préalable la miscibilité par un test de compatibilité de mélange avant de l'appliquer à grande échelle. Lors de l'utilisation d'un mélange extemporané, sauf avis contraire, l'ordre pour ajouter les produits dans la cuve est le suivant : Granulés Dispersibles (WG), Poudres Mouillables (WP), Suspension Concentrées (SC), Concentrés Emulsionnables (EC), Concentrés Solubles (SL). Ajouter le produit à une cuve remplie à moitié, laisser le produit se disperser complètement et ajouter ensuite le produit suivant. Eviter les mélanges avec les engrais foliaires. En cas de doute, consulter votre revendeur.

Champ d'activité

Cultures	Maladies	Pathogènes
Vigne	Mildiou	<i>Plasmopara viticola</i>
	Black-rot	<i>Guignardia bidwellii</i>
Pomme de terre, tomate	Mildiou	<i>Phytophthora infestans</i>
	Alternariose	<i>Alternaria solani</i>
Laitue	Mildiou	<i>Bremia lactucae</i>
Cucurbitacées	Mildiou(s)	<i>Pseudoperonospora spp.</i>
Pois, Rosier, Tabac	Mildiou(s)	<i>Peronospora spp.</i>



Gestion de la résistance

GROUPE F5 - M FONGICIDE

KOLEOS® contient deux substances actives ayant des modes d'action distincts et complémentaires, dont une ayant un mode d'action multi-sites. **KOLEOS®** est un outil de choix dans la prévention et la gestion des résistances des champignons aux fongicides. Cependant, toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants. Il est conseillé d'appliquer **KOLEOS®** en alternance avec des fongicides n'appartenant pas au groupe F5 et de le limiter à 3 applications non consécutives par an et par parcelle sur vigne.



Précautions d'emploi

- Le manipulateur de la spécialité doit être obligatoirement muni de tous les moyens de protection (gants, tenue de protection, visière, chaussures adéquates, casque, etc.) et doit éviter tout contact avec la peau et les yeux.
- Ne pas manger, boire ou fumer pendant toutes les opérations de traitement et de manipulation dudit produit.
- Vérifier avant traitement le bon état de marche de l'appareil.
- Interdire l'accès à la parcelle traitée à toute personne non impliquée dans les opérations de traitement et aux enfants.
- Ne pas traiter contre le vent afin d'éviter des expositions répétées et prolongées au brouillard de pulvérisation.
- Les vêtements souillés doivent être enlevés immédiatement et lavés avant leur réutilisation.
- Pour tous les mélanges avec d'autres produits, prendre contact avec la société concernée.
- Respecter les doses prescrites et les époques d'application.
- En cas de déversement accidentel: isoler la zone afin d'éviter la pollution du sol, des eaux superficielles, souterraines et des sorties d'eaux ; recouvrir la zone contaminée avec du sable et ou de la terre et transférer dans des containers propres et secs. Ne jamais utiliser l'eau pour nettoyer la zone affectée.
- Les eaux de lavage et de rinçage ainsi que les restes de bouillies ne doivent en aucun cas contaminer les étangs, mares, cours d'eaux, ni les points d'eau, les eaux naturelles et les égouts.

Informations toxicologiques

- Peut provoquer une allergie cutanée.
- Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
- Susceptible de nuire au fœtus.
- Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **KOLEOS®** est dangereux à toxique pour les organismes aquatiques. Il est neutre à faiblement toxique pour les oiseaux, les vers de terre, les micro-organismes du sol et de nombreux insectes bénéfiques tels que les abeilles et les bourdons. Il est légèrement nocif pour *Coccinella septempunctata* et sans effet sur *Poecilus cupreus*, *Trichogramma cacoeciae*, *Chrysoperla carnea*, *Typhlodromus pyri*, *Aleochara bilineata* et *Aphidius rhopalosiphi*.

Orale -Aiguë	DL ₅₀ (rat)	> 2000 mg/kg
Cutanée – Aiguë	DL ₅₀ (rat)	> 2000 mg/kg
Inhalation – Aiguë	DL ₅₀ (rat)	> 5,17 mg/L
Irritation de la peau	(lapin)	Non irritant
Irritation de l'oeil	(lapin)	Non irritant
Sensibilisation	(cobaye)	Sensibilisant
Classification OMS	III	Peu dangereux

Premiers soins

Informations générales : en cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

En cas d'inhalation : éloigner la victime de la zone dangereuse. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. Consulter un médecin si une indisposition se développe.

En cas de contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Consulter un médecin si l'irritation se développe.

Après contact avec les yeux : Continuer à rincer l'oeil à l'eau froide durant 10 - 15 minutes, en rétractant fréquemment les paupières. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer. Consulter un médecin si l'irritation se développe.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche abondamment à l'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

Antidote : pas d'antidote spécifique. Traiter de façon symptomatique. En cas d'ingestion, administrer un lavage gastrique suivi de charbon activé.

Stockage

Stocker uniquement dans les emballages d'origine, bien fermés et dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Conserver à l'écart des denrées alimentaires, des aliments pour le bétail et hors de portée des enfants.

Elimination des emballages

Ne jamais réutiliser des emballages vides. En disposer dans une décharge approuvée pour les pesticides ou dans un incinérateur chimique conforme aux normes nationales et internationales. Si de telles installations ne sont pas disponibles, les enterrer loin des habitations et des cours d'eau après les avoir rincés trois fois et perforés afin de les rendre inutilisables.

Tous les pesticides peuvent être dangereux pour l'homme et l'environnement s'ils sont mal utilisés.

LIRE L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT AVANT TOUTE MANIPULATION ET SUIVRE RIGOREUSEMENT LES INSTRUCTIONS.

La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit, et accepte celui-ci à cette condition. Les informations contenues dans la présente fiche ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Les éléments présentés dans cette notice ne remplacent en aucune façon les informations portées sur l'étiquette.